

épuiser le sujet. Ce sujet, c'est celui des bons chemins, de colonisation et autres. Nous la recommandons à tous ceux qui s'occupent de la voirie publique.

— (L'université Laval, Québec.) *Conférences publiques. 1901-1902.* Québec. 1902.

C'est le deuxième volume de la série que l'université Laval a commencé de publier l'année dernière. En feuilletant ces pages qui contiennent la plupart des conférences publiques données à l'Université en 1901-1902, on se dit qu'il aurait été dommage de laisser, à la seule mémoire d'une assistance nécessairement restreinte, le soin de conserver le souvenir des solides travaux qui continuent d'illustrer la tribune universitaire. Aussi, nous espérons que cette importante publication se poursuivra d'année en année.

Les quinze conférences contenues dans ce deuxième volume intéressent des sciences très diverses : Théologie, histoire, économie politique, littérature et science.

En se procurant ces volumes, les gens instruits de tout le pays peuvent profiter aisément de cette forme de l'enseignement universitaire.

Ajoutons seulement qu'à notre avis les travaux publiés dans ces volumes font hautement honneur à l'université Laval et à notre littérature nationale.

— *The Calendar of the University of St. Francis Xavier's College.* Antigonish, N. S. 1902-1903.

*The Calendar of the Collegiate School of St. John the Baptist.* Antigonish, N. S. 1902-1903.

— *Annuaire de l'université Laval pour l'année académique 1902-1903.*

Cette publication, que nous avons vu à travers les années prendre les proportions d'un livre, contient un grand nombre de pages qui se répètent tous les ans avec quelques additions, mais dont l'intérêt est toujours grand pour les anciens. Les articles nouveaux sont, chaque année, les pièces principales de la Séance de clôture du mois de juin. On aime à relire et à conserver, du dernier *Annuaire* : l'allocution du Recteur, qui passe en revue les principaux faits pédagogiques d'ici et d'ailleurs ; puis les éloges funèbres de M. J.-J. T.-Frémont, professeur de l'Université, et de Mgr C. Tanguay, prononcés, l'un par M. l'avocat Eus. Belleau, l'autre par Mgr Laflamme.